

## Décision n°D\_2026\_117

### POLE SECURITE PUBLIQUE

#### ACHAT DE VÊTEMENTS PROFESSIONNELS POUR LES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE DU SIVOM DE LA COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS

Nous, Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-10,

Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n° DCS\_2026\_008 du Comité syndical en date du 22 avril 2026, autorisant le Président, notamment à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant les besoins supplémentaires de la Police Municipale du SIVOM de la Communauté du Béthunois en matière de vêtements professionnels, compte-tenu du recrutement de 3 nouveaux agents,

Considérant que le SIVOM de la Communauté du Béthunois a lancé une procédure simplifiée concernant l'acquisition de vêtements professionnels pour les agents de la Police Municipale Intercommunale du SIVOM de la Communauté du Béthunois,

#### DECIDONS :

ARTICLE 1er : De signer le bon de commande ayant pour objet l'acquisition de vêtements professionnels pour les agents de la Police Municipale du SIVOM de la Communauté du Béthunois, avec la société CALLENS, sise 73 rue Jean BART, 59420 MOUVAUX pour un montant total de 5 199,86 € HT.

ARTICLE 2 : Les dépenses inhérentes au montant cité à l'article 1er seront imputées au budget principal sur la compétence 810.

ARTICLE 3 : La Directrice Générale des Services du SIVOM de la Communauté du Béthunois et la responsable du service de gestion comptable de Béthune sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Béthune,



Cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.